



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi 8 juin à 20h00, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à HUIS-CLOS par ZOOM CONFÉRENCE due au COVID-19, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire : Michel Lafontaine
Mesdames les conseillères : Hélène Houde
Lise L'Heureux
Messieurs les conseillers : Michel Fafard
Cédric St-Amand
Stéphane Funaro
Patrick Pilon

Les membres présents forment quorum sous la présidence de M. le maire Michel Lafontaine.

Est aussi présente par ZOOM CONFÉRENCE, madame Caroline Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement prolonge l'urgence sanitaire jusqu'au 10 juin 2020

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par ZOOM CONFÉRENCE.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Fafard appuyé par madame Hélène Houde et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par ZOOM CONFÉRENCE

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

(1) Ouverture de la séance

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 20h03

Administration

(2) Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Patrick Pilon
Appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous, la section affaires nouvelles demeurant ouverte :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions (maximum 5 minutes concernant l'ordre du jour)

ADMINISTRATION

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai
5. Dépôt des rapports des dépenses et paiements autorisés et des salaires pour la période du 1er au 31 mai 2020
6. Approbation de la liste des comptes à payer au 4 juin et autorisation de paiement
7. Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses au 31 mai 2020
8. Paiement des heures supplémentaires des employés
9. Vacances de la Directrice-générale
10. Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe
11. Nomination d'un inspecteur en aménagement et en urbanisme
12. Avis de motion-Règlement 410-2, modifiant le règlement no 410-1, régissant les séances du conseil, article 14 concernant le visionnement des séances
13. Dépôt de projet-Règlement 410-2 modifiant le règlement no 410-1, régissant les séances du conseil, article 14 concernant le visionnement des séances

2020-06-120



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

14. Autorisation de dépense pour Techni-Consultants-Entrée de factures et formation
15. Autorisation de dépense pour l'achat de panneaux avec disjoncteurs inverseurs et fil pour l'installation de la génératrice au garage municipal
16. Demande d'aide financière pour les familles résidentes de la Municipalité de Saint-Norbert
17. Don de 500\$ pour le dîner de la rentrée à l'école Sainte-Anne pour l'année scolaire 2020-2021

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT ET VOIRIE

18. Autorisation d'achat du ponceau pour le petit Sainte -Anne
19. Autorisation de dépense pour poser les fils électriques sous-terrain pour le projet de lampadaires dans le domaine Ouellet
20. Recommandation du comité de voirie pour faire faire des soumissions afin de réparer les dommages causés au déversement du lac de madame Josée Montigny dans les fossés de la Municipalité et demande de paiement pour les travaux de réparation, à madame Josée Montigny
21. Demande à EXP et Asphalte générale de reprendre les travaux exécutés en 2019 des entrées de ponceaux dans le rang Sainte-Anne
22. Demande à EXP et Asphalte générale de solutionner le problème de certains fossés
23. Installation des dos d'âne et balises

HYGIÈNE ET ENVIRONNEMENT

LOISIRS ET CULTURE

24. Administration par la Municipalité du budget du camp de jour, des dépenses et de la comptabilité
25. Autorisation de dépenses pour l'achat du logiciel Symphonie pour la bibliothèque
26. Résolution 2020-03-74 amendée concernant le prix total des modules de jeux

SUIVI ET AFFAIRES NOUVELLES

27. Période de questions
28. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-06-121

(4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai, que les décisions



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard
Appuyé par madame Hélène Houde et résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai soit adopté tel que présenté.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-06-122

(5) Dépôt du rapport des dépenses et paiements autorisés pour la période du 1er au 31 mai 2020

Sur proposition de monsieur Patrick Pilon appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu que le conseil approuve la liste des chèques émis, déboursés directs, au montant de 25 015.23 \$ et des salaires payés, au montant de 10 809.59 \$ au cours du mois de mai 2020.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-06-123

(6) Approbation de la liste des comptes à payer au 4 juin 2020 et autorisation de paiement

Sur proposition de monsieur Patrick Pilon appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu que le conseil approuve la liste déposée des comptes à payer aux fournisseurs, datée du 4 juin 2020, totalisant un montant de 132 277.12\$ et en autorise le paiement.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

(7) Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 31 mai 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait dépôt au conseil des états comparatifs des revenus et dépenses au 31 mai 2020.

2020-06-124

(8) Paiement des heures supplémentaires des employés

Considérant que DCA a demandé au conseil, lors du dépôt du rapport des vérificateurs à la séance de mars, de statuer sur les heures supplémentaires accumulées en 2019-2020;



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

Considérant que la directrice générale a effectué des heures supplémentaires dont une partie a été prise en temps à la fin de l'année 2019 et qu'il lui reste en banque 34 heures;

Considérant que Marie-Claude Pouliot a effectué 38.8 heures supplémentaires du 1^{er} janvier au 1^{er} juin 2020;

En conséquence et pour ces motifs

Il est proposé par madame Hélène Houde
Appuyé par monsieur Stéphane Funaro et résolu,

De procéder au paiement des heures supplémentaires au taux horaire régulier pour 34 heures à madame Caroline Roberge en 2019 et 38.8 heures du 1^{er} janvier au 1^{er} juin 2020 à madame Marie-Claude Pouliot

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-06-125

(9) Vacances de la Directrice générale

Sur proposition de monsieur Michel Fafard, appuyé par monsieur Stéphane Funaro et résolu d'octroyer la période de vacances à la Directrice générale du 13 août au 30 août inclusivement.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-06-126

(10) Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 8 juin 2020, je fais rapport aux Norbertois et Norbertaises des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel que vérifié par DCA, comptable professionnel agréé, inc., présentés par Mme Mélanie Morel, CPA, représentante de DCA et déposés à la séance publique du conseil municipal du 10 février dernier.

DCA comptables agréés est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Norbert au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport financier présente :

- des revenus de fonctionnement de 1 198 811\$
- des revenus d'investissement de 665 825\$
- des dépenses de fonctionnement de 1 422 455\$
- des acquisitions en immobilisations de 1 135 449\$
- pour un excédent de l'exercice (à des fins fiscales) de 17 771\$ portant l'excédent non affecté à 572 796\$;

Il me semble également important de mentionner que notre municipalité, au 31 décembre 2019, n'avait aucune dette. Nous faisons partie d'une des rares municipalités québécoises dans cette situation.

Suite à la réfection du rang Sainte-Anne et au pavage, la Municipalité a contracté un règlement d'emprunt temporaire qui est devenu permanent le 9 mars dernier et dès 2021 les comptes de taxes seront ajustés en fonction de ce dit règlement.

Michel Lafontaine, maire

2020-06-127

(11) Nomination d'inspecteur en aménagement et en urbanisme

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Norbert a adhéré au service d'inspection de la MRC de D'Autray;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean Hubert, directeur du service l'aménagement et de l'inspection du territoire de la MRC de D'Autray et monsieur Luc Bossé, coordonnateur à l'inspection et à l'urbanisme, continueront d'assumer leur charge de fonctionnaire désigné à l'application de la réglementation d'urbanisme et d'environnement, tel que résolu précédemment ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner monsieur Charles Beaupré, inspecteur adjoint au service de l'aménagement du territoire et de l'inspection de la MRC de D'Autray, comme fonctionnaire désigné à l'application de la réglementation d'urbanisme et d'environnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Fafard, appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu :

- 1) de désigner monsieur Charles Beaupré, à titre d'inspecteur adjoint, afin d'assurer la charge de fonctionnaire responsable de la délivrance des permis et certificats au sens de l'article 119 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

- 2) de désigner monsieur Charles Beaupré, à titre d'inspecteur adjoint pour l'application la réglementation d'urbanisme, d'environnement et de contrôle des nuisances, provenant de la municipalité, de même que la réglementation sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et sur le prélèvement des eaux et leur protection provenant du ministère de l'Environnement.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-06-128

(12) Avis de motion-Règlement 410-2, modifiant le règlement no 410-1, régissant les séances du conseil, article 14 concernant le visionnement des séances

Avis de motion est donné par monsieur Stéphane Funaro, qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un règlement 410-2 modifiant le règlement 410-1, article 14 afin d'ajouter que les séances seront filmées en direct sur internet à l'exception d'une panne d'internet ou autre situation hors de notre contrôle

2020-06-129

(13) Dépôt de projet-Règlement 410-2 modifiant le règlement no 410-1, régissant les séances du conseil, article 14 concernant le visionnement des séances

Madame Hélène Houde dépose le projet de règlement 410-2 modifiant le règlement numéro 410-1, article 14 afin d'ajouter que les séances seront filmées en direct sur internet à l'exception d'une panne d'internet ou autre situation hors de notre contrôle

2020-06-130

(14) Autorisation de dépense pour Techni-Consultants-Entrée de factures et formation

Considérant que madame Marie-Claude Pouliot a reçu la formation comptable de Techni-consultants;

Considérant que dans la formation l'entrée de factures au système PG Solution est essentielle;

Considérant le montant pour ce travail facturé à la Municipalité est de 2 127.76\$ taxes incluses;

Considérant que la demande de service pour Techni-consultants est sur demande maintenant que la formation est terminée;

En conséquence et pour ces motifs

Il est proposé par monsieur Michel Fafard



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

Appuyé par madame Hélène Houde et résolu,

D'autoriser le paiement au montant de 2 127.76\$ à Techni-consultants pour l'entrée de données dans PG.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-06-131

(15) Autorisation de dépense pour l'achat de panneaux avec disjoncteurs inverseurs et fil pour l'installation de la génératrice au garage municipal

Considérant que pour installer la génératrice au garage municipal un panneau avec disjoncteurs inverseur et fil sont requis;

Considérant le coût de 2 150.00\$ plus taxe pour l'installation par un électricien professionnel tel que monsieur Sylvain Houle des Services électriques CH inc;

En conséquence et pour ces motifs

Il est proposé par monsieur Michel Fafard

Appuyé par monsieur Stéphane Funaro et résolu,

D'autoriser la dépense pour l'achat et l'installation de panneaux de disjoncteurs inverseurs avec fil pour le montant de 2 150.00\$ plus taxe par l'entreprise les Service électriques CH inc, Sylvain Houle.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-06-132

(16) Demande d'aide financière pour les familles résidentes de la Municipalité de Saint-Norbert

Considérant la demande d'aide financière par l'école St-Anne pour les familles résidentes de Saint-Norbert;

Considérant que le montant demandé est de 65\$ par enfants résidents pour l'année scolaire 2020-2021;

En conséquence et pour ces motifs

Il est proposé par monsieur Patrick Pilon

Appuyé par madame Hélène Houde et résolu

D'autoriser la demande financière de l'école St-Anne pour le versement d'un montant de 65\$ par enfants résidents de Saint-Norbert pour l'année scolaire 2020-2021

Monsieur le maire demande le vote.



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-06-133

(17) Don de 500\$ pour le dîner de la rentrée à l'école Sainte-Anne pour l'année scolaire 2020-2021

Considérant que l'école souhaite faire un dîner pour la rentrée scolaire de 2020;

Considérant que l'année scolaire c'est terminée dans un contexte de Covid-19 de manière moins formelle;

Considérant le montant demandé par l'école Sainte-Anne à la Municipalité est de 500\$;

En conséquence et pour ces motifs;

Il est proposé par monsieur Patrick Pilon
Appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu,

De procéder à la donation de 500\$ à l'école Sainte-Anne pour le dîner de la rentrée scolaire 2020-2021

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-06-134

(18) Autorisation d'achat du ponceau pour le petit Sainte -Anne

Considérant que le ponceau dans le petit Sainte-Anne était à changer depuis l'an dernier;

Considérant que le ponceau est actuellement oxydé et trop élevé;

Considérant le montant de 2 468.75\$ plus taxe pour l'achat d'un nouveau ponceau;

En conséquence et pour ces motifs;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard
Appuyé par monsieur Stéphane Funaro et résolu,

D'autoriser la dépense pour l'achat du ponceau pour le petit Sainte Anne au montant de 2 468.75\$ plus taxe.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-06-135

(19) Autorisation de dépense pour poser les fils électriques sous terrain pour le projet de lampadaires dans le domaine Ouellet



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

Considérant l'adoption par résolution 2020-05-116 de l'achat de lampadaires au montant de 7900.00\$ plus taxe pour le projet de lampadaires dans le domaine Ouellet;

Considérant que ce montant exclut le passage des fils souterrain;

Considérant la soumission faite par monsieur Sylvain Houle Électricien au montant de 3200.00\$ plus taxe pour l'installation et matériel de fils souterrain;

Considérant le coût de 700\$ plus taxes pour enfouir le câble TEACK conditionnel à l'approbation de Hydro Québec;

Considérant que cet ajout porte le coût du projet à un montant total de 11 800.00\$ plus taxe

En conséquence et pour ces motifs;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard
Appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu,

D'autoriser la dépense de 3200.00\$ pour l'installation de fils et matériel souterrain et de 700\$ pour enfouir le câble Teack conditionnel à l'approbation d'Hydro Québec plus taxes portant la dépense totale du projet d'éclairage à 11 800.00\$ plus taxe

Cette dépense sera financée par le fonds de roulement sur 5 ans

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-06-136

(20)Recommandation du comité de voirie pour faire faire des soumissions afin de réparer les dommages causés au déversement du lac de madame Josée Montigny dans les fossés de la Municipalité et demander le paiement pour les travaux de réparation, à madame Josée Montigny

Considérant que la Municipalité a communiqué avec les ingénieurs de EXP et de la MRC D'Autray;

Considérant que suite aux discussions, EXP mentionne que l'utilité des ponceaux installés dans les fossés devant la résidence de madame Josée Montigny n'est pas faite pour recevoir un débit d'eau important comme ils ont reçu;

Considérant que l'année passée la Municipalité avait réparé à ses frais les dommages causés par le débordement du lac de madame Josée Montigny;



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

Considérant la recommandation du comité de voirie de la Municipalité de faire faire des soumissions pour connaître les coûts qui seront chargés à madame Josée Montigny;

Considérant qu'une lettre sera envoyée à madame Josée Montigny pour l'aviser de la décision du conseil;

En conséquence et pour ces motifs;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard
Appuyé par madame Hélène Houde et résolu,

De faire faire des soumissions afin de réparer les dommages causés dû au déversement du lac de madame Josée Montigny dans les fossés de la Municipalité et demander le paiement pour les travaux de réparation, à madame Josée Montigny

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-06-137

(21) Mandater EXP pour le contrôle des matériaux dans le projet-Réfection du ponceau de la Ligne Sainte-Anne

Considérant la recommandation de Stéphane Allard, ingénieur à la MRC D'Autray ;

Considérant que c'est la Municipalité qui paiera EXP pour les tests de laboratoire ;

Considérant que ce n'est pas l'équipe de génie de EXP mais bien celle du contrôle des matériaux ;

En conséquence et pour ces motifs;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard
Appuyé par monsieur Patrick Pilon et résolu,

De mandater EXP pour le contrôle des matériaux dans le projet réfection du ponceau de la Ligne Sainte-Anne

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-06-138

(22) Demande à EXP et Asphalte générale de solutionner le problème de certains fossés

Considérant les travaux de réfection du rang Sainte-Anne ;

Considérant que certains fossés étaient secs avant que ceux-ci aient été recrusés à la toute fin des travaux ;



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

Considérant que les fossés qui étaient secs avant les travaux ont maintenant de l'eau même en forte canicule ;

Considérant l'insatisfaction de plusieurs citoyens à l'égard des résultats des travaux;

Considérant que la Municipalité demande à EXP et Asphalte générale de solutionner le problème ;

Considérant qu'il reste une retenue à payer en août 2020 dans le dossier du pavage du rang Sainte-Anne ;

Considérant que cette résolution sera envoyée à EXP et à Asphalte générale ;

En conséquence et pour ces motifs;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard
Appuyé par monsieur Patrick Pilon et résolu,

De demander à EXP et à Asphalte générale de solutionner le problème d'eau dans les fossés suite à un travail de creusement à la toute fin des travaux.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-06-139

(23) Installation des dos d'âne et balises

Considérant que les dos d'âne sont nécessaires dans la rue Huguette et le domaine Ouellet afin de réduire la vitesse;

Considérant que la Municipalité a commandé des balises qui sont dans le transport actuellement donc par encore arrivées;

Considérant que la Municipalité procède aux installations des dos d'âne et que dans un futur proche la Municipalité projette en acheter d'autres pour le domaine Ouellet;

Considérant que les dos d'âne et les balises seront enlevés pour la saison hivernal et remis pour la saison estivale et ce à chaque année;

En conséquence et pour ces motifs;

Il est proposé par monsieur Patrick Pilon
Appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu,

De procéder à l'installation des dos d'âne et balises dans la rue Huguette et le domaine Ouellet lorsque les balises arriveront à la Municipalité

Monsieur le maire demande le vote.



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-06-140

(24) Administration par la Municipalité du budget du camp de jour

Considérant que l'OBNL du Service récréatif sera dissout en octobre ou novembre 2020;

Considérant que le budget du Service récréatif pour le camp de jours 2020 sera administré par la Municipalité au montant de 26 000\$;

Considérant que la gestion des ressources matérielles, des dépenses et de la comptabilité du camp de jour sera plus facile à administrer, si c'est la Municipalité qui le fait;

Considérant que la coordonnatrice du camp de jour continuera ainsi que les animateurs à travailler pour l'OBNL afin de recevoir la subvention salariale d'Emploi Canada mais qu'ils seront supervisés par la Municipalité en absence de protocole entre les parties;

En conséquence et pour ces motifs;

Il est proposé par madame Hélène Houde
Appuyé par monsieur Stéphane Funaro et résolu,

Que l'administration des ressources matérielles, des dépenses et la comptabilité de l'OBNL soit faite par la Municipalité, jusqu'à dissolution de celui-ci.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-06-141

(25) Autorisation de dépense pour l'achat du logiciel Symphonie pour la bibliothèque

Considérant que la bibliothèque comptait acheter un logiciel supplémentaire pour gérer les cartes d'abonné, enregistrer les prêts et retour de livres, gérer les réservations et etc.;

Considérant que l'augmentation du nombre d'abonnés nécessite un 2^{ème} accès;

Considérant le coût du logiciel au montant de 401.17\$ plus taxes;

En conséquence et pour ces motifs;

Il est proposé par madame Hélène Houde
Appuyé par monsieur Stéphane Funaro et résolu,



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

D'autoriser l'achat d'un 2^{ème} accès –Logiciel Symphonie au montant de 401.17\$ plus taxes pour répondre à l'augmentation de l'achalandage.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-06-142

(26) Amendement de la résolution 2020-03-74 concernant le prix total des modules de jeux

Considérant que le conseil désire procurer à ses citoyens un parc avec des jeux modernes et sécuritaires;

Considérant le règlement no 409 sur la gestion contractuelle et le seuil admissible jusqu'à 101 100 \$ depuis le 19 avril 2018 pour tout contrat;

Considérant l'ajout de balançoire pour parents enfants;

Considérant le montant de 90 169.14\$ taxes incluses pour les modules de jeux à l'entreprise Techsport;

Considérant que la demande de subvention a été transmise au Ministère de l'Éducation Supérieur le 20 février dernier au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS), entente bilatérale EBI-Canada-Québec;

Considérant que la Municipalité paiera 20% du coût total avec ce programme;

Considérant que si la Municipalité n'a pas la subvention du Ministère de l'Éducation Supérieur pour ce projet, le conseil propose que ce soit la TECQ 2019-2023 qui financera le projet;

En conséquence et pour ces motifs

Il est proposé par monsieur Stéphane Funaro appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu,

D'autoriser la dépense pour l'achat de modules de jeux au montant de 90 169.14\$ taxe incluse à l'entreprise Techsport. Si la Municipalité n'obtient par la subvention au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS), entente bilatérale EBI-Canada-Québec du Ministère de l'Enseignement Supérieur le conseil propose de financer ce projet avec le TECQ 2019-2023

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité

SUIVI ET AFFAIRES NOUVELLES



Municipalité
de St-Norbert

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 juin 2020

(27) Période de questions

Selon le décret ministériel en date du 26 avril, les citoyens ont pu poser des questions avant la séance et à travers de Facebook Live en séance tenante

2020-06-143

(28) Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Patrick Pilon, appuyé par monsieur Michel Fafard et unanimement résolu de lever la séance à 20h37.

Michel Lafontaine

Caroline Roberge
Maire Directrice
générale et secrétaire-
trésorière

Je, Michel Lafontaine, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Lafontaine, maire
